Mythologie, Paris, 1627 - IX, 21 : De Momus

Auteurs : Conti, Natale ; Montlyard, Jean de (traducteur) ; Baudoin, Jean (éditeur)

Collection Mythologia, Francfort, 1581 - Livre IX

Ce document *est une transformation de :*



Mythologia, Francfort, 1581 - IX, 20 : De Momo

Collection Mythologia, Venise, 1567 - Livre IX

Ce document *est une transformation de :*



Mythologia, Venise, 1567 - IX, 20 : De Momo

Collection Mythologie, Lyon, 1612 - Livre IX

Ce document *est une révision de :*



Mythologie, Lyon, 1612 - IX, 20 : De Mome

Collection Mythologie, Paris, 1627 - Livre X

Ce document *a pour résumé :*



Mythologie, Paris, 1627 - X [143] : De Mome [et conclusion]

Afficher la visualisation des relations de la notice.

Informations sur la notice

Auteurs de la noticeÉquipe Mythologia
Mentions légales

- Fiche : Projet Mythologia (CRIMEL, URCA ; IUF) ; projet EMAN, Thalim (CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR)
- Images : BnF, Gallica

Citer cette page

Document : "*Mythologie*, Paris, 1627 - IX, 21 : De Momus".
Auteur(s) de la notice : Équipe Mythologia.
Éditeur : Projet Mythologia (CRIMEL, URCA ; IUF) ; projet EMAN, Thalim (CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle).
Consulté le 29/03/2024 sur la plate-forme EMAN :
https://eman-archives.org/Mythologia/items/show/1273

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Mythologia/items/show/1273?context=pdf

Présentation du document

PublicationParis, Pierre Chevalier et Samuel Thiboust, 1627
Paginationp. 1037-1039
Formatin-fol
ExemplaireParis (France), BnF, NUMM-117380 - J-1943 (1-2)
Langues(s)Français

Des dieux, des monstres et des humains

Entités mythologiques et historiquesMomus
Notice créée par Équipe Mythologia Notice créée le 30/04/2018 Dernière modification le 28/04/2023

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Mythologia/items/show/1273?context=pdf

de ſes effects, pource qu'elle diſtribuë aux delinquans les peines & ſupplices que Dieu leur aſſigne ; comme auſſi elle eſt dicte Adraſtee, pource que perſonne ne la peut eſuiter ; du mot Grec *drào*, qui ſignifie entre autres choſes éuiter & fuyr. Elle porte vne couronne pource qu'elle preſide ſur toutes creatures. Elle a des Cerfs entaillez ſur ladite couronne, pource qu'elle rend craintifs & faict trembler ceux qu'elle a vne fois aſſenez: & des images de victoires, parce qu'elle n'entreprend point la punition de perſonne, qu'elle n'en vienne bien à bout. Elle tient vne branche de freſne, pource que de la temerité des hommes ſourdent beaucoup de guerres & diſſentions: & vn vaſe auec des Æthiopiens grauez, pour monſtrer que quand l'ire de Dieu pourchaſſe quelqu'vn, il ne luy ſert de rien de fuyr, fuſt-ce au bout & aux plus eſloignez quartiers du monde: ny ſe cacher dans l'Ocean, qui comme vn vaſe contient toutes les eaux de la mer : veu que Nemeſis commande & eſtend ſon Empire iuſques au bout du monde & de la mer. Cela eſtant, ie ne puis aſſez m'eſtonner comment Pauſanias tres-diligent recercheur de l'antiquité, ne s'eſt auiſé que le vaſe de Nemeſis euſt des Æthiopiens grauez pour le ſuject que nous venons d'alleguer. Quelques-vns la diſent fille de iuſtice, & luy donnent des aiſles pour mieux diligenter ſa charge, vne rouë, & vn chariot auec vn timon : pource que s'eſpandant par tous les Elemens, elle ne contient pas & conſerue ſeulement les hommes, mais auſſi les Elemens conjoints par iuſtice. Au demeurant ceux de Smyrne adorans pluſieurs Nemeſis, donnoient à connoiſtre que Dieu a pluſieurs moyens d'executer ſes iugemens & vengeances à l'encontre des mal-viuans, ſelon la diuerſité de leurs crimes & malefices. Cela ſuffiſe quant à Nemeſis, & finiſſons par Momus, general controoleur des œuures diuines.

De Momus.

CHAPITRE XXI.

MOME fils du Sommeil & de la Nuict, ſelon le teſmoignage d'Heſiode en ſa Theogonie, ne faiſoit aucune œuure de ſes doigts, mais comme tres-mordant & clairvoyant és affaires d'autruy, faiſoit profeſſion de controoler & reprendre les actions des autres Dieux & hommes ; & s'il y deſcouuroit quelque defaut il le brocardoit fort librement, cõme de fait

Ordinaire des inutiles & gens de neant.

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Mythologia/items/show/1273?context=pdf

ayant eſté choiſi pour iuge des chefs-d'œuure de Neptun, Vulcan & Minerue, il n'en trouua pas vn accomply. Car Neptun ayant faict vn taureau, Minerue vne maiſon; & Vulcan vn homme, il trouua quelque choſe à ſyndiquer en tous; pour cette cauſe les Grecs le nommerent *Mômos*, c'eſt à dire reprehenſion. Lucian dict qu'il reprenoit l'ouurier du taureau, de ce qu'il ne luy auoit pluſtoſt mis les cornes au deuant des yeux: & ſelon le teſmoignage d'Ariſtote au troiſieſme liure des parties des animaux, il tançoit Nature d'auoir planté les cornes des taureaux ſur la teſte pluſtoſt que ſur les eſpaules; car ſi elles euſſent eſté placees ſur les eſpaules, quand ils viennent à s'entrechoquer, ils heurteroient auec beaucoup plus de force. Pareillement il reprit Vulcan de ce qu'en la fabrique de ſon homme il auoit oublié le plus neceſſaire, de preuoir la pepiniere des dols & des fraudes qui germeroient dans la poitrine cloſe de ſa creature: & que la betongne euſt beaucoup mieux valu s'il luy euſt faict vne feneſtre, par laquelle on peuſt voir ce que chacun a dans ſon courage, & quand il dict verité ou menſonge. Quant à la maiſon de Minerue, il la blaſma de ce qu'elle n'eſtoit pas faicte en façon de meule à bras, afin qu'on la peuſt aiſément rouler & tranſporter quand on auroit vn mauuais voiſin. Semblablement il trouuoit à redire en Venus, que quand elle marchoit ſes patins menoient trop de bruit. En vn mot toute ſon autorité & licence giſoit à contrerooler les œuures & beſongnes d'autruy, & pour cette raiſon les Poëtes le qualifient du ſurnom de Stygien, comme qui diroit odieux, d'autant que tous les autres Dieux & hommes le hayſſoient.

¶ Ils le font fils du Sommeil & de la Nuict, pource qu'il faiſoit l'office d'vn faineant & malauiſé, & d'vn cerueau ſans iugement; d'autant que c'eſt choſe humaine de pecher ou faillir quelquefois, Dieu ſeul eſtant parfaict & de tous poincts accomply en ſes œuures, & celles des hommes touſiours manques & imparfaictes de quelque partie; mais ceux, non qui ſe trouueront entiers & ſans replique, veu qu'il ne s'en void point de tels, ains qui plus prés approchent de la perfection & integrité, ſont dignes d'eſtre mis au rang des gens de bien. Or pour expliquer l'intention de cette fabuloſité, les Anciens ont voulu ſignifier, qu'il n'y a choſe humaine, ny bonne ny mauuaiſe qui ſe puiſſe entierement garantir de la meſdiſance & calomnie des mal-vueillans, attendu que Dieu meſme, fondement & autheur de nature, tres-bon & tres-ſage, n'a pas eſté exempt de l'impoſture des calomniateurs. Ils vouloient doncques dire que l'homme de bien ne ſe doit point ſoucier des médiſans ou gens oyſifs, autrement il ne faudroit rien

Intention des Anciens en la Fable de Momus.

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Mythologia/items/show/1273?context=pdf

entreprendre de vertueux ny d'honorable. Auſſi puis que celuy qui taſche à s'accommoder pluſtoſt à l'opinion du commun & ignorant vulgaire, qu'à ce qui eſt de iuſtice & d'integrité, eſt ſans doute vn pauure & miſerable iuge; ie me ſuis dés long-temps reſolu de ſecouër l'oreille à tout ce que les ignorans & de mauuaiſe volonté voudront cageoler. Car i'ay touſiours faict eſtat que c'eſt le deuoir d'vn galant & ſage homme, de ne s'eſtonner aucunement ny s'offenſer des iniures & calomnies des ſots, enuieux & mal-veillans.

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Mythologia/items/show/1273?context=pdf